

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, dûment convoquée et signifiée par avis spécial, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **13 décembre 2016 à 19h30**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Étaient présents les conseillers: M. Paul Cozens
Mme Lise Charest
Mme Julie Lemieux
M. René-Philippe Hébert
M. Alexandre Zalac

Était absent le conseiller : M. Mario Cardinal (absence motivée)

Mme Louise Sisle Héroux, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

193-12-16

Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017

ATTENDU les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal*;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit:

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

<u>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</u>	2016	2017
Taxe foncière – 0,6263 \$ le 100 \$ d'évaluation	656 683	690 033
Taxe spéciale - règl. 165 (ch. St-Henri)	15 848	15 829
Taxe spéciale – règl. 206	10 528	
Taxes de secteurs	1 363	1 379
Services municipaux	89 800	96 848
Services rendus	8 645	11 575
Imposition de droits	33 125	31 665
Autres revenus	26 600	13 745
Transferts	8 000	23 000
Total des revenus de fonctionnement	850 592	884 074
<u>REVENUS D'INVESTISSEMENT</u>		
Subventions et transferts	115 656	
Autres revenus	25 000	
Total des revenus d'investissement	140 000	0
Fonds de roulement		
Affectation de surplus affecté		4 500
Amortissement	89 726	93 835
Total des affectations	89 726	97 835
<u>TOTAL DES REVENUS ET AFFECTATIONS</u>	<u>1 080 318</u>	<u>981 909</u>
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	284 212	308 999
Sécurité publique	160 568	175 576
Transport, voirie, cours d'eau	164 417	159 776
Hygiène du milieu	96 044	101 573
Protection de l'environnement	400	0
Urbanisme et mise en valeur du territoire	74 612	82 037
Loisirs et culture	115 701	124 212
Frais de financement - <i>règl. d'emprunts de secteurs</i>	16 630	14 336

Remboursement capital " " " "	11 110	11 370
Remboursement au fond de roulement	1 624	4 030
Total des dépenses de fonctionnement	925 318	981 909
<u>DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</u>		
Dépenses en immobilisations	155 000	
<u>TOTAL DES DÉPENSES ET IMMOBILISATIONS</u>	<u>1 081 318</u>	<u>981 909</u>

Il est proposé par M. Paul Cozens, appuyé par M. René-Philippe Hébert et résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2017 soit accepté tel que présenté ci-haut.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Période de questions

194-12-16

Levée de la séance

Suite à la période de questions, il est proposé par M. René-Philippe Hébert, appuyé par Mme Julie Lemieux et résolu de lever la séance à 19 h 48.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance est levée à 19 h 48.

Jean Lalonde, maire

Louise Sisle Héroux, directrice
générale et secrétaire-trésorière